

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

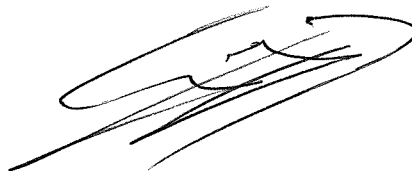
Numéro de gestion : 2022 B 00754 Numéro SIREN : 921 000 758 Nom ou dénomination : 3JBG
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2024 sous le numéro de dépôt 3308

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	719 320		719 320
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	719 320		719 320
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 201		1 201
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	73 401		73 401
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	74 602		74 602
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion – Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	793 922		793 922

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Bilan

	Net au 31/12/23
PASSIF	
<i>Capital social ou individuel</i>	724 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>	
<i>Ecarts de réévaluation</i>	
<i>Réserve légale</i>	
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	
<i>Réserves réglementées</i>	
<i>Autres réserves</i>	
<i>Report à nouveau</i>	
Résultat de l'exercice	66 322
<i>Subventions d'investissement</i>	
<i>Provisions réglementées</i>	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	790 322
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>	
<i>Avances conditionnées</i>	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
<i>Provisions pour risques</i>	
<i>Provisions pour charges</i>	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts</i>	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	1 980
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 620
<i>Personnel</i>	
<i>Organismes sociaux</i>	
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	
<i>Produits constatés d'avance</i>	
TOTAL DETTES	3 600
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>	
TOTAL PASSIF	793 922

Compte de résultat

	du 02/11/22 au 31/12/23 14 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Production vendue</i>			
<i>Production stockée</i>			
<i>Subventions d'exploitation</i>			
<i>Autres produits</i>			
Total			
CHARGES D'EXPLOITATION			
<i>Achats de marchandises</i>			
<i>Variation de stock (m/ses)</i>			
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>			
<i>Variation de stock (m.p.)</i>			
<i>Autres achats & charges externes</i>	6 247	6 247	
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	267	267	
<i>Salaires et Traitements</i>			
<i>Charges sociales</i>			
<i>Amortissements et provisions</i>			
<i>Autres charges</i>			
Total	6 515	6 515	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-6 515	-6 515	
<i>Produits financiers</i>	72 836	72 836	
<i>Charges financières</i>			
Résultat financier	72 836	72 836	
<i>Opérations en commun</i>			
RESULTAT COURANT	66 322	66 322	
<i>Produits exceptionnels</i>			
<i>Charges exceptionnelles</i>			
Résultat exceptionnel			
<i>Participation des salariés</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
RESULTAT DE L'EXERCICE	66 322	66 322	

Annexe

Annexe Abrégée

Désignation de la société : SAS 3JBG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 793 922 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 322 euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 02/11/2022 au 31/12/2023.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- [X] – Amortissement linéaire
 [] – Amortissement dégressif fiscal
 [] – Autres :

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Installations techniques matériels et outillages				
Immobilisations financières (III)		719 320		719 320
Total général (I + II + III)		719 320		719 320

Annexe Abrégée

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>					
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>					
<i>Installations générales agencements divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>					
<i>Autres immobilisations corporelles</i>					

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
<i>Créances de l'actif circulant</i>	1 201	1 201	
<i>Charges constatées d'avance</i>			

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 620	1 620		
<i>Autres dettes</i>	1 980	1 980		
<i>Produits constatés d'avance</i>				

3JBG
Société par actions simplifiée
Au capital de 724 000 €
Siège social : 10 rue Jeanne D'Arc
10000 TROYES

921 000 758 RCS TROYES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 66 321,70 € de la manière suivante :

- Dotation au compte « Réserve Légale » 66 321,70 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social aucune distribution antérieure de dividendes ne peut avoir eu lieu.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juin 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 66 321,70 € de la manière suivante :

- Dotation au compte « Réserve Légale » 66 321,70 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social aucune distribution antérieure de dividendes ne peut avoir eu lieu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président – Jérôme GUYOT

